

Continuité, continuum, corridor, connectivité

[CLAUZEL Céline](#), Maître de conférences HDR à l'université Paris Cité, LADYSS, Paris.

En France, la notion de continuité écologique a d'abord été utilisée dans les directives cadre sur l'eau pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques, puis a été transposée aux milieux terrestres pour désigner à la fois les réservoirs de biodiversité et les corridors constituant la trame verte et bleue. Elle correspond à l'ensemble des milieux suffisamment bien connectés pour être utilisés par les espèces pour réaliser leur cycle de vie. L'expression « continuité écologique » renvoie ainsi à la même définition qu'un « réseau écologique », mais elle appartient plutôt au domaine politique et opérationnel, alors que la seconde est mobilisée dans le domaine scientifique. On retrouve dans certains documents de planification l'expression « continuum écologique » qui fait référence à la même idée. Le terme « corridor » désigne quant à lui un des éléments constituant ces continuités/continuum/réseaux écologiques : les milieux trop petits ou trop étroits pour être des habitats et utilisés par les espèces pour se déplacer. La connectivité est différente des termes précédents, au sens où elle ne renvoie pas à des éléments paysagers mais à une propriété du paysage qui décrit sa plus ou moins grande perméabilité aux déplacements des organismes.

Image du focus. Le Brahmapoutre vu par le Satellite SPOT. [Source : Cnes - Spot Image, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons]

L'Encyclopédie de l'environnement est publiée par l'Université Grenoble Alpes.

Les articles de l'Encyclopédie de l'environnement sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.
